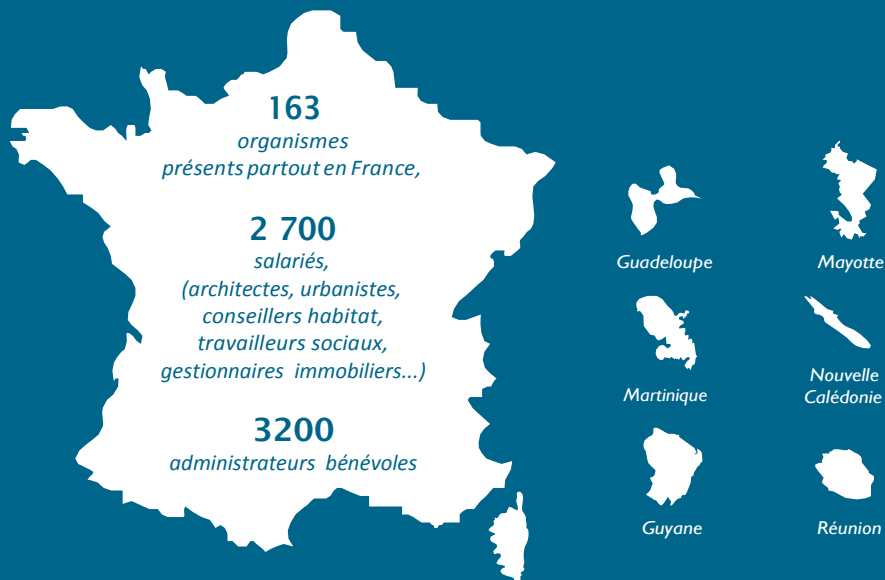


Le Mouvement SOLIHA, Solidaires pour l'habitat, est le premier réseau associatif national du secteur de l'amélioration de l'habitat. Son objectif est de favoriser le maintien et l'accès dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables.



Contactez SOLIHA  
Pas-de-Calais :

03 21 51 23 55 Prix d'un appel local

SOLIHA déploie 5 métiers sur l'ensemble du territoire national

LA RÉHABILITATION  
ACCOMPAGNÉE  
AU SERVICE DES  
PARTICULIERS

LA CONDUITE  
DE PROJETS DE  
TERRITOIRE

L'ACCOMPAGNEMENT  
DES PERSONNES

LA PRODUCTION  
D'HABITAT  
D'INSERTION

LA GESTION  
LOCATIVE SOCIALE

Les associations du Mouvement SOLIHA sont agréées «service social d'intérêt général».



Le Mouvement SOLIHA est le premier réseau associatif à avoir mis en place une démarche qualité de service (certification Qualicert-SGS)

Photos : Rémi Lecourieux, Eric Morency - Juillet 2016 - Création Bug Agency

NOTRE MISSION,

# MOBILISER

LE PARC PRIVE A DES FINS SOCIALES



SOLIHA Pas-de-Calais

6 rue Jean Bodel 62000 ARRAS

Tél : 03 21 51 23 55 - contact@solih-pasdecals.fr



WWW.QUALICERT.FR

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

www.solih-pasdecals.fr

**PAS-DE-CALAIS**

# SOLIHA DÉVELOPPE UNE NOUVELLE OFFRE LOCATIVE SOCIALE, ADAPTÉE A CHAQUE TERRITOIRE



- > Un suivi du ménage adapté à ses besoins : accès aux droits, appropriation du logement, médiation avec le voisinage, etc.
- > Un niveau de loyer en adéquation avec ses ressources.



- > Une gestion rigoureuse du logement assurée par des professionnels soumis aux exigences de la loi Hoguet.  
**Honoraires** : 6% TTC des loyers et charges entièrement déductibles des revenus fonciers
- > Un suivi technique du logement.
- > La mobilisation des aides financières et l'information sur la fiscalité, en fonction du niveau de loyer pratiqué.
- > Un partenariat avec l'ensemble des acteurs sociaux

(2) Cette assurance peut être souscrite par SOLIHA pour le compte du bailleur (prime : 1,5 % TTC des loyers et charges)

## UNE PALETTE D'OUTILS POUR DÉVELOPPER LE PARC ACCESSIBLE AUX MÉNAGES MODESTES

> **Le mandat de gestion sociale** avec lequel le ménage est locataire de droit commun. Il encourage une offre pérenne, diffuse et de qualité et constitue un véritable levier de mixité sociale.

> **La Visale, cautionnement gratuit** pour le propriétaire et le locataire (1)

> **L'assurance dégradations et protection juridique**, entièrement déductible des revenus fonciers (2)



Depuis plus de 20 ans, le Mouvement SOLIHA développe des solutions d'intermédiation locative sur l'ensemble du territoire français.

> Nos structures sont agréées au titre de l'intermédiation locative et de la gestion locative sociale (Loi MLE du 25 Mars 2009).

> Elles bénéficient d'un régime favorable dans l'application de la nouvelle garantie gratuite des loyers Visale.

> Un propriétaire, qui conventionne son logement avec l'Anah, peut bénéficier d'une **déduction fiscale de 85 % des loyers perçus** lorsqu'il en confie la gestion à un organisme d'intermédiation locative agréé par l'Etat.

(1) Visale est un dispositif conçu par Action Logement et l'Etat.

La marque Visale est une marque déposée par l'APAGL



- > 23 600 ménages logés chaque année
- > Plus de 26 000 logements gérés, dont 16 000 en intermédiation locative
- > Un parc total de 8 500 logements en propriété propre

## UNE PRIME POUR FAVORISER L'INTERMÉDIATION LOCATIVE

> L'Anah octroie, sous conditions, une **prime de 1000 euros** pour inciter les propriétaires bailleurs à mettre en location leurs biens en loyer conventionné social ou très social. Elle est accordée au propriétaire bailleur qui confie son logement conventionné pour une durée d'au moins trois ans à un organisme agréé pour faire de l'intermédiation locative.

